



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la
Formation Professionnelle - Val-de-Marne

FNEC-FP Force Ouvrière
Maison des syndicats
11-13 rue des Archives
94010 Créteil Cedex

DECLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC-FP-FO AU CDEN DU 13 OCTOBRE 2022

Madame la Préfète, madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN,
La FNEC-FP-FO 94 tient à commencer cette déclaration en apportant son **soutien et le soutien de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne aux syndicats FO et aux salariés engagés dans la grève chez Total et Esso/Exxon-Mobil et à tous les syndicats FO** et tous les salariés mobilisés pour l'augmentation des salaires.

Les revendications des salariés de ces entreprises en grève sont légitimes.

Les dirigeants de Total et Esso/Exxon-Mobil doivent ouvrir immédiatement des négociations sur la base des revendications des organisations syndicales.

Le gouvernement doit cesser immédiatement les réquisitions contre les grévistes.

Avec notre Union Départementale, nous rappelons ici que le Comité pour la Liberté Syndicale de l'OIT établissait en 2010 au sujet des raffineries que « *les réquisitions ont frappé un secteur qui n'entre pas dans la définition de services essentiels au sens strict du terme et dans lequel une réquisition ne saurait être ordonné en dehors d'une situation d'urgence d'ordre public* » (...) « *les installations pétrolières ou encore la production, le transport et la distribution de combustibles ne constituent pas des services essentiels au sens strict du terme* » (...) « *les considérations économiques ne devraient pas être invoquées pour justifier des restrictions au droit de grève* ».

Par leur grève, les salariés de Total et Esso expriment l'exigence de tous les salariés, d'une augmentation générale des salaires.

La tentative du gouvernement d'opposer les salariés entre eux est inacceptable ! Les revendications des grévistes des raffineries sont légitimes et communes à tous les salariés du privé comme du public, dont les personnels de l'Education nationale, de la Culture, de la Formation professionnelle, qui savent bien les difficultés liées à la vie chère qui chaque mois pèse toujours plus sur les ménages.

Et ce ne sont pas les 3,5 % d'augmentation du point d'indice, loin de compenser l'inflation, ni le « *travailler plus pour perdre moins* » du Ministre Ndiaye, qui sauront nous contenter !

L'heure est effectivement à la préparation de la grève, pour obtenir la satisfaction de nos revendications salariales, pour stopper les attaques statutaires et la contre-réforme des retraites que prépare le gouvernement.

La FNEC-FP-FO invite les personnels à se rassembler dans les assemblées générales pour établir les revendications et les moyens de les faire aboutir.

Non aux réquisitions ! Défense du droit de grève ! Augmentation générale des salaires !

Le ministre Ndiaye avait expliqué durant l'été qu'il ferait la rentrée « *avec les moyens du bord* » : les « *moyens du bord* », c'est l'asphyxie de l'Ecole dans le cadre de l'enveloppe fermée, c'est le refus de prendre les mesures pour permettre des conditions de travail acceptables.

Les « *moyens du bord* », ce sont les élèves en situation de handicap de l'école Jules Verne à Vitry-sur-Seine qui n'ont pu faire leur rentrée car l'ULIS dans laquelle ils sont affectés était vide : ni enseignant, ni AESH-co. C'est encore la situation de l'école Blaise Pascal à Vitry, où les élèves de l'ULIS n'avaient pas non plus d'enseignant.

Les « *moyens du bord* », c'est la situation inacceptable faite aux élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire comme dans la circonscription de Villejuif qui compte toujours une ULIS sans AESH-co, un poste de psychologue de l'Education Nationale vacant, 3 postes de RASED vacants sur 5, un seul enseignant référent sur les 2 postes indispensables et sur le plan de la médecine scolaire, le secteur est totalement découvert : il n'y a plus aucun médecin scolaire et une infirmière en moins, ce qui a pour conséquence notamment que les PAI ne sont pas signés et que les élèves ne peuvent toujours pas manger à la cantine, plaçant les parents dans une situation catastrophique.

Les « *moyens du bord* », ce sont encore les écoles qui ont subi des fermetures à la rentrée sans avoir perdu d'élèves par rapport au CTSD de juin, ou des refus d'ouvertures injustifiables au regard de leurs effectifs. Dans toutes les situations défendues par les organisations syndicales pendant ou après le CTSD, des écoles comme l'élémentaire et la maternelle Cotton à Champigny dont tous les enseignants étaient en grève le 16 septembre pour exiger une ouverture de classe dans chacune des écoles, présentent des effectifs au-dessus des seuils.

Nous ne pouvons accepter qu'au motif qu'aucune ouverture ne serait prononcée après le CTSD du 6 septembre, une fin de non recevoir soit opposée à leurs revendications légitimes. Nous vous demandons de procéder aux ouvertures demandées par ces écoles qui sont au-dessus des seuils, notamment la maternelle et l'élémentaire Cotton à Champigny, l'élémentaire Ferry à Arcueil, elle aussi au-dessus des seuils et qui accueille de plus de 7 élèves allophones.

Les « *moyens du bord* » c'est la situation inacceptable des élèves allophones de l'élémentaire Jean Macé à Choisy-le-Roi. Alors que l'école avait enfin recouvré un poste à temps plein, au mois d'avril dernier, suite à la réouverture d'un demi-poste, avec une enseignante passée à temps plein, celle-ci vient d'apprendre qu'elle devrait dorénavant y exercer à mi-temps, et se rendre sur une UPE2A de Champigny l'autre partie de son temps. Une collègue d'Orly viendra effectuer le complément de service à Jean Macé. C'est à n'y plus rien comprendre ! C'est un non-sens pour les élèves, leurs familles, les collègues et l'enseignante elle-même. Ceci est la conséquence de votre décision de fermer 10 postes UPE2A en février 2011 et à celle de rattacher ces unités pédagogiques aux circonscriptions l'année précédente. Nous vous demandons solennellement que la collègue actuellement en poste sur l'UPE2A de Jean Macé à Choisy-le-Roi puisse continuer à y exercer à temps complet jusqu'à la fin de l'année scolaire, dans l'intérêt de tous : élèves, familles, enseignants.

Les « *moyens du bord* », c'est le manque d'AESH partout dans toutes les écoles, tous les collèges... c'est, dans les faits, la remise en cause du droit à l'instruction pour les élèves en situation de handicap qui sont les premières victimes de cette rentrée 2022.

Les « *moyens du bord* », c'est la dégradation des conditions de travail de tous les collègues !

Dans le second degré, fait sans précédent dans le département, les personnels de 5 collèges (Molière à Chennevières-sur-Marne, Issaurat à Créteil, Barbusse à Alfortville, Jules Valles à Choisy-le Roi, Rabelais à St-Maur) ont fait grève dès le 5 septembre pour demander des ouvertures de classes. En effet, nos collègues sont confrontés à des classes parfois de 30 ou 31 élèves. Madame la Directrice Académique a abondé la DHG en heures mais les collègues veulent des ouvertures de classes avec des créations de BMP. De plus, les classes sont trop petites, notamment au collège Barbusse à Alfortville, pour accueillir des effectifs si importants.

Le collège St Exupéry à Ormesson-sur-Marne demande également l'ouverture d'une classe.

Les effectifs dans les classes explosent dans le département, aboutissant à une situation ingérable qui est préjudiciable aux personnels et aux élèves.

Il manque des AESH dans de nombreux collèges et lycées. La situation s'est aggravée avec la mise en place des PIAL.

Certains collèges et lycées ne sont pas conçus pour avoir autant d'élèves et il manque des AED.

Les « moyens du bord », les collègues ne s'en satisfont toujours pas, ils ont décidé par tous les moyens (grèves, rassemblements, délégations, pétitions, lettres...) de faire valoir sans attendre leurs revendications auprès des autorités : ils ont raison !

Concernant l'enseignement professionnel, fort des mandats du congrès de sa confédération, la FNEC-FP-FO 94 exige avec le SNETAA FO l'abrogation de la loi Pénicaud et l'abandon de la réforme Dussopt/Grandjean des lycées professionnels qui visent à les transformer en centres d'apprentissage livrés aux entreprises et au marché du travail local avec la présidence actée des CA par les chefs d'entreprise. Les PLP perdraient alors leur statut particulier pour devenir des formateurs en CFA avec l'annualisation de leur temps de travail et 5 semaines de congés payés.

La FNEC-FP-FO 94 se félicite de l'appel à la grève le 18 octobre de la totalité des organisations syndicales dans les Lycées professionnels.

Monsieur Le Recteur de l'académie de Créteil a convoqué les organisations syndicales mercredi 28 septembre pour lancer l'opération « concertations pour l'École du futur » promue par le ministre Ndiaye comme baguette magique pour répondre à tous les problèmes rencontrés par l'École publique. 3 objectifs sont officiellement visés : réussite des élèves, réduction des inégalités et bien-être des élèves.

Si la réussite de tous les élèves préoccupaient réellement ministre et recteur, alors ceux-ci prendraient immédiatement les mesures qui s'imposent pour garantir cette exigence « d'excellence » : remplacement immédiat de tous les professeurs, CPE, ... absents ; donc recrutement immédiat des milliers de personnels nécessaires, ce qui imposerait d'augmenter immédiatement et sans contreparties tous les traitements !

Si la réduction des inégalités les intéressait réellement, alors ils garantiraient une AESH pour tous les élèves en situation de handicap, sur toutes les heures notifiées par la MDPH ! Ils garantiraient l'accueil des élèves d'ULIS et d'UPE2A dans des classes non surchargées, dans lesquelles ces élèves compteraient dans les effectifs ! Ils ouvriraient toutes les classes demandées par les écoles et collèges ! Ils abrogeraient la réforme du baccalauréat qui, en instaurant le contrôle continu, grave dans le marbre les inégalités entre les établissements et transforme ce diplôme national en certification locale ! Ils abrogeraient la sélection à l'entrée à l'université qui, avec Parcoursup, interdit à trop de jeunes de notre académie d'accéder aux études universitaires et aux universités de leur choix !

Si le bien-être des élèves les souciait réellement, alors ils prendraient les mesures pour que chaque poste de médecin scolaire, d'infirmière, d'assistante sociale, de psychologue soit pourvu !

Mais non, tout cela n'est pas à l'ordre du jour de cette concertation !

Il n'y aura pas une ressource humaine supplémentaire, nous a-t-on répondu !

Pourtant, les collègues des collèges et lycées de l'académie se sont déjà « concertés » dans les assemblées générales ; ils étaient tous « volontaires » pour revendiquer des remplaçants, des ouvertures de classe pour alléger les effectifs, des heures d'enseignement pour rétablir les options, dédoublements, etc. supprimées ; ils sont même venus parfois en grève sous vos fenêtres pour vous convaincre de leur répondre. Vous leur avez fermé la porte au nez, au nom de « l'enveloppe fermée », de la nécessité, selon le bon mot du ministre, de « *faire avec les moyens du bord* » !

Alors, quel est le véritable but de votre « concertation » ?

S'agit-il d'avancer plus encore vers une « identité propre » de chaque établissement ?

S'agit-il d'avancer plus encore vers la pulvérisation de tout ce qui reste de national dans l'École (programmes, horaires, statuts des personnels) ?

S'agit-il de prendre prétexte sur ces « concertations locales » pour justifier la remise en cause de nos statuts, pour mettre en place des obligations réglementaires de service définies au niveau de chaque collège ou lycée ?

S'agit-il de remettre en cause le droit à mutation pour permettre de recruter en fonction du profil pédagogique de chaque établissement ?

S'agit-il d'ouvrir plus encore les portes de nos écoles, collèges et lycées à des associations économiquement intéressées, ou directement à des entreprises locales cherchant à recruter à moindre coût ?

S'agit-il, en résumé, de tendre un piège aux collègues pour justifier les prochaines contre-réformes ?

La FNEC-FP-FO 94 met en garde contre ce dispositif, basé officiellement sur le « volontariat » des équipes.

Elle soutiendra toutes les initiatives des collègues qui, dans les établissements, décideront d'une manière ou d'une autre, de rejeter toute territorialisation de l'École, qui réaffirmeront l'urgente nécessité que ministère, rectorat et DSDEN satisfassent leurs revendications, qui rappelleront que nos statuts, que nos obligations réglementaires de service ne sont pas négociables, que notre liberté pédagogique est individuelle (dans le cadre de programmes nationaux), et ne devrait pourvoir être empiétée dans le cadre de projets locaux...

Elle s'opposera sans réserve à toutes tentatives d'imposer aux collègues des « concertations » dont ils ne voudront pas, à toute forme de chantage aux moyens qui ne pourraient être débloqués qu'à la condition de « faire des projets ».

Aujourd'hui comme hier, la FNEC-FP-FO 94 réaffirme ses revendications urgentes :

- Recrutement massif et immédiat de tous les personnels nécessaires pour pourvoir tous les postes vacants, pour assurer tous les remplacements,
- Augmentation générale des salaires, par l'augmentation immédiate du point d'indice à hauteur du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (+ 25%),
- Abrogation de la réforme du baccalauréat, de la réforme de la sélection à l'entrée à l'université via Parcoursup, qui assignent nos élèves à résidence !
- Création de toutes les classes nécessaires pour alléger les effectifs dans les classes ! Rétablissement de toutes les options, de tous les dédoublements supprimés !
- Affectation d'une AESH pour toutes les heures notifiées par les MDPH aux enfants en situation de handicap !
- Création d'un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire à temps complet pour les AESH ! Abandon des PIAL !